

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 94 (1997)
Heft: 10

Rubrik: Concours des ruchers SAR 1997

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Concours des ruchers SAR 1997

La Romandie est divisée en 12 circonscriptions. Les sections des Franches-Montagnes, de l'Ajoie et Clos-du-Doubs, le Jura-Nord, forment la 7^e. Onze concurrents se sont présentés. C'est donc dans cette sympathique terre jurassienne, où les forêts sombres de sapins alternent avec les doux pâturages du haut et les campagnes fertiles du bas, que se sont déroulées ces joutes apicoles. Le règlement stipule bien que les visites sont en rapport avec l'activité des régions concernées. De 450 m à 1000 m d'altitude, le développement n'est pas forcément pareil ; mais c'est d'une commune entente que le premier passage a eu lieu les 20, 21 et 22 mai. Les conditions météo n'étaient pas fameuses et plusieurs ruchers sont restés clos. Par contre, au début juillet, même entre les orages, le jury a pu « fourrer » son nez partout. Comme d'habitude, il a rencontré des apiculteurs motivés et qui se sont préparés consciencieusement pour la circonstance. Il s'est tout de suite rendu compte que cette bonne tenue des ruchers n'était pas occasionnée par le concours, mais que c'était la façon de pratiquer l'apiculture : bravo à tous !

Une certaine homogénéité dans l'ampleur des exploitations a prévalu cette année.

Partout le jury a été très bien reçu. A chaque rencontre, nous avons profité au maximum du temps imparti pour des discussions fructueuses et constructives. Nous avons essayé au mieux d'apprécier les motivations du candidat, ses joies, ses problèmes, ses soucis.

Cette courtoisie et cette franchise ont permis au jury d'accomplir sa tâche dans d'excellentes conditions.

Jean-François Fleury, délégué de la circonscription, a préparé le programme avec minute et un souci de satisfaire chacun ; remarquable. Il est aussi le principal auteur des rapports. Là aussi, son désir de bien faire était constant.

Jean-Michel Genolet, récemment désigné par l'AD, a tout de suite compris le sens de ces entretiens et partagé ses expériences et qualités d'apiculteur.

Merci à ces deux collègues. Une très bonne entente entre nous trois a permis un travail efficace, qui je l'espère portera ses fruits. A tous ces médaillés 1997 le jury réitère ses félicitations, les encourage (pour quelques-uns) à poursuivre leur service au sein de l'apiculture, avec enthousiasme et à tous il souhaite beaucoup de satisfaction et de plaisir auprès de leurs abeilles.

Pour le jury :
Le président F. Bovy



7^e circonscription

Ajoie et Clos-du-Doubs – Jura-Nord (Delémont) – Franches-Montagnes

Résultats

<i>Nom</i>	<i>Prénom</i>	<i>Nbre col.</i>	<i>Catégorie</i>	<i>Points</i>	<i>Médaille</i>
Schmassmann	Daniel	20	1	93	or
Membrez	Gérald	18	1	85	argent
Varin	Henry	18	1	84	argent
Chételat	Guy	21	2	145	or + vermeil
Noirjean	Louis	24	2	144	or
Noirjean	Charles	26	2	141	or
Gerber	Alfred	24	2	141	or
Oehrli	Ulrich	24	2	138	or
Noirat	Erwin	23	2	136	or
Gerber	Georges	27	2	130	argent
Flückiger	Fritz	22	2	129	argent

Mervelier, août 1997.

Le président du jury: *Fernand Bovy* **Le délégué de la SAR:** *Jean-Michel Genolet* **Le secrétaire du jury:** *Jean-François Fleury*

Communication de la vulgarisation SAR

Nous vous communiquons ci-joint les dates prévues pour les cours de formation de base des conseillers et moniteurs apicoles :

Samedi 15 novembre 1997	Cours théorique
Samedi 13 décembre 1997	Cours théorique
Samedi 10 janvier 1998	Cours théorique
Samedi 14 février 1998	Cours théorique
Samedi 18 avril 1998	Cours pratique
Samedi 30 mai 1998	Cours pratique

Une convocation avec programme parviendra à chaque candidat.

Le responsable de la vulgarisation SAR:
Fernand Métrailler



7^e circonscription

Section Jura-Nord (Delémont)

Daniel Schmassmann

tailleur de pignons

Corban

Apiculteur dès 1982

20 colonies

système Schneider

Altitude 540 m



Dans ce beau village du val Terbi les fermes ne manquent pas ; c'est ainsi que nous allons en voir quelques-unes avant de nous trouver devant ce tout beau rucher fraîchement rénové par l'apiculteur et très bien éclairé, bien situé à flanc de coteau, orienté au sud. L'apiculteur a aménagé un accès du chemin vicinal jusqu'à son rucher et complété par la même occasion d'un plan d'eau naturel.

L'intérieur de ses ruches est à l'image de son rucher. Les cadres sont en bon état, la propreté règne partout. La population, le comportement et la compacité vont de pair. Bien organisé, notre inspecteur principal démontre une connaissance précise sur les valeurs de ses reines ainsi que leur marquage. Inspiré du moniteur éleveur, il suit ses conseils et ne manque pas d'aller en station chaque année. La notion de récolte par colonie n'est pas sa tasse de thé ! Il n'y trouve pas un intérêt particulier.

Le matériel de conditionnement et d'extraction se trouve chez lui à environ 3 kilomètres, le tout en bon état dans un local parfaitement propre.

Le jury lui accorde les notes suivantes: 10 - 10 - 10 - 10 - 9 - 10 - 6 - 9 - 10 - 9 = 93 points. Médaille d'or.



7^e circonscription

Section Franches-Montagnes

Gérald Membrez

fonctionnaire des douanes

Saignelégier

Apiculteur dès 1987

18 colonies

système dadant

Altitude 890 m



C'est à Saignelégier que nous rencontrons ce jeune apiculteur amoureux de la nature et visiblement heureux de côtoyer ses abeilles.

Bien encadré dans la forêt sur la commune des Pommerats, son joli rucher, qu'il a aménagé lui-même, est complet. L'accès est relativement aisé, le chemin pédestre aboutit au pied de son rucher. Une particularité et une aubaine aussi, car à quelques mètres de l'entrée de son pavillon où il a pris soin de planter une haie de protection se profile un sentier équestre. C'est ainsi que ce passage touristique lui permet de vendre son miel parfois directement de l'extracteur aux consommateurs. Ainsi la réputation est faite parfois loin à la ronde.

La première visite nous a permis de constater la bonne qualité de son matériel d'extraction et de conditionnement. Son installation, sans être raffinée, est correcte.

La pluie, la grêle aussi, n'ont pas même contrarié le comportement de ses colonies qu'il a bien fallu ouvrir lors de notre deuxième passage. Le renouvellement de ses reines ainsi que le marquage sont suivis. Les cadres sont en bon état.

Les annotations concernant les récoltes et les colonies seront sans doute encore améliorées avec le temps.

Le jury encourage vivement ce jeune apiculteur, sollicité par sa section des Franches-Montagnes à suivre les cours de vulgarisation. Nul doute que ses qualités seront appréciées des futurs apiculteurs francs-montagnards.

Le jury lui accorde les notes suivantes: 9 - 9 - 9 - 9 - 8 - 9 - 7 - 10 - 7 - 8 = 85 points. Médaille d'argent.

7^e circonscription

Section Jura-Nord (Delémont)

Henri Varin

retraité

Bassecourt

Apiculteur dès 1950

18 colonies

système Dadant

Altitude 450 m



Toujours jovial, plein de bonne humeur, Henri a pris l'excellente initiative de déplacer son rucher près de sa maison. En effet, lors du précédent concours il y a 12 ans, son rucher était situé carrément dans la forêt et son accès était mal-aisé et la lumière bien rare.

A présent son accès ne pose plus de problème et la situation de son rucher est bonne, ensoleillé et correctement orienté.

Bordé de plantes mellifères, son rucher fait face à un verger de jeunes damas-siniers. Henri le Bienheureux est plein d'imagination. Il a pris soin d'aménager un abreuvoir de sa fabrication avec deux citernes en plastique. Ainsi il a l'eau courante, ce qui est très appréciable dans ce genre d'exploitation. Un dispositif mécanique lui permet de lever ses ruches sans mal. Tout est étudié avec ingéniosité, et chaque manipulation ou travail peut être réalisé sans grands efforts.

Ses colonies se portent assez bien dans l'ensemble. L'apiculteur est un homme paisible et ses abeilles le sont aussi. Ainsi, il nous fait voir de bien beaux rayons de couvain, des colonies en ordre dont les cadres ont été renouvelés régulièrement.

L'une ou l'autre manquent un peu de provisions. Le temps y contribue depuis quelques bonnes semaines.

Ses connaissances théoriques sont vraiment bonnes. Par ailleurs, il n'est pas courant de voir des annotations concernant les récoltes et les rapports de visites depuis 30 ans ! Félicitations !

Le jury lui accorde les notes suivantes : 9 - 8 - 8 - 9 - 9 - 6 - 10 - 8 - 8 - 9 = 84 points. Médaille d'argent.



7^e circonscription

Section Jura-Nord (Delémont)

Guy Chételat

chef d'atelier

Montsevelier

Apiculteur dès 1977

21 colonies

système Schneider

Altitude 560 m



Nous nous trouvons ici à l'extrémité du canton du Jura. Il n'est pas évident de trouver ce superbe rucher, cependant facile d'accès, tant il est vrai qu'il est protégé de tous les aléas : bruit, vent, circulation. Les abeilles du responsable des moniteurs-éleveurs du Jura sont très gâtées ! Emplacement idyllique par excellence, cette petite clairière bénéficie d'un biotope intact. Dans ce lieu privilégié, les variétés de fleurs améliorent considérablement la qualité de son miel, bien vite repérée lors d'une dégustation par exemple.

Le rucher entouré de ruchettes de fécondation est fort bien aménagé avec une netteté absolue. Il en est de même à l'intérieur ; la luminosité et l'ensemble du matériel quasi neuf font envie à tous ceux qui le visitent. A souligner que ce chef menuisier a tout façonné de ses mains : rucher, ruches, ruchettes etc. Un vrai travail de pro !

Intransigeant avec lui-même, tout est filtré et analysé. Sa conduite du rucher et ses connaissances théoriques appliquées font de lui un sélectionneur hors du commun.

Guy est un acteur important dans la société ; nombreux sont ceux qui profitent de son savoir, en particulier en matière d'élevage. Il n'y a en somme pas que ses abeilles qui sont gâtées, mais les apiculteurs aussi.

Félicitations et compliments du jury à Guy Chételat qui reçoit les notes suivantes : 10 - 10 - 10 - 9 - 9 - 10 - 10 - 10 - 10 - 10 - 8 - 10 - 10 - 9 - 10 = 145 points. **Médaille d'or et médaille de vermeil** offerte par l' Association des groupements et organisations romandes de l'agriculture (AGORA).



7^e circonscription

Section Ajoie et Clos-du-Doubs

Louis Noirjean

peintre sur voitures

Porrentruy

Apiculteur dès 1977

24 colonies systèmes

Bürki et Dadant

Altitude 450 m



Situé à 450 m, au lieu dit Le Mont-de-Cœuve, le joli rucher de Louis est aménagé avec beaucoup de goût. Il s'est donné la peine de planter des arbustes mellifères et même de faire de superbes peintures sur le toit de ses ruches Dadant.

10 ruches Bürki à l'intérieur du pavillon, 14 ruches Dadant à l'extérieur, son rucher est bien orienté au sud-est dans un endroit calme et facile d'accès.

Les ruches sont toutes dans un excellent état, la propreté n'est plus à démontrer chez les Noirjean, car Louis est le frère de Charles, dans la course également.

La force des colonies, le comportement et la disposition du pollen et des provisions, tout est correct.

Les abeilles de Louis sont comblées, car c'est tous les jours que leur patron vient leur rendre visite ; relevé quotidien des pesées, des températures et conditions météo, le tout est consigné avec clarté. Perspicace, il n'hésite pas à rechercher la provenance des pollens que récoltent ses abeilles. Décidément il est surprenant !

D'un calme inébranlable, Louis nous montre la belle réussite de son élevage, tout en nous expliquant la technique d'hivernage de ses nucléi qui lui réussit bien.

Avec les compliments du jury qui lui accorde les notes suivantes : 10 - 10 - 9 - 9 - 9 - 10 - 10 - 10 - 10 - 10 - 10 - 10 - 9 - 8 - 10 = 144 points. Médaille d'or.



7^e circonscription

Section Ajoie et Clos-du-Doubs

Charles Noirjean

fonctionnaire des
douanes

St-Ursanne

Apiculteur dès 1968

26 colonies

système Dadant

Altitude 650 m



Unique candidat dans le Clos-du-Doubs, Charles Noirjean possède le rucher carte postale. Tout y est net, à l'extérieur comme à l'intérieur.

L'emplacement, assez en pente, n'est pas très facile d'accès. L'ensoleillement est quelque peu réduit dès le début de l'après-midi, mais n'est pas nuisible au développement de ses colonies.

Le moniteur-éleveur est équipé d'un matériel propre en ordre. Il en est de même en ce qui concerne l'équipement de conditionnement, extraction, ainsi que le matériel d'élevage. Tout est parfait. Son nouveau rucher construit de ses mains en 1990 est une réussite. Cela mérite d'être relevé. Le laboratoire séparé par une porte est de surcroît parfaitement hermétique.

Les colonies ne sont pas uniformes, la population, la compacité du couvain ne sont pas toujours homogènes. Les abeilles tiennent bien le cadre et ne manifestent aucune agressivité.

M. Noirjean est sûr de lui lorsqu'il parle de méthode d'élevage, rien n'est improvisé.

Le résultat est éloquent. Ses connaissances techniques et théoriques lui permettent de réussir comme il le souhaite. A noter aussi que Charles nous fait voir des annotations sur les récoltes depuis 1966 ! Félicitations !

Le jury lui accorde les notes suivantes : 9 - 10 - 10 - 9 - 8 - 9 - 10 - 10 - 9 - 10 - 10 - 10 - 9 - 9 - 9 = 141 points. Médaille d'or.

7^e circonscription

Section Ajoie et Clos-du-Doubs

Alfred Gerber

retraité

Porrentruy

Apiculteur dès 1945

24 colonies

système Bürki

Altitude 450 m



Courtedoux, village situé près de Porrentruy où se trouve le rucher de M. Gerber.

Ce retraité respire le bonheur et la santé et ses abeilles aussi ! Bien caché dans une jolie clairière, orienté sud-est, l'accès au rucher se fait sans difficulté.

Notre apiculteur est quelque peu à l'étroit, mais comme il déborde d'idées, chaque décimètre carré est exploité et chaque outil y trouve sa place. Complet et propre, tout son matériel figure dans son pavillon. Inutile de vous dire qu'avec 52 ans d'apiculture, ce chevronné loquace certes est capable de nous montrer dans la pratique ses vertus de connaisseur.

Bien compactes, ses colonies respirent une parfaite homogénéité. S'agissant de la population ou encore du couvain, tout est très bien. Les colonies, toutes de force égale, sont le résultat de sa pratique de l'élevage des reines qu'il maîtrise parfaitement. Une technique d'élevage qui a épaté le jury, avec néanmoins des moyens simples et des objets de récupération qui font particulièrement l'affaire.

Spécialiste des nucléis, M. Gerber n'hésite pas à couper ses fortes colonies au moment opportun et la technique est bonne, la récolte le prouve. Les nouveaux nucléis, dotés de jeunes reines, passeront l'hiver et ainsi le cheptel est rajeuni. Tout un programme, avec à la clé sa propre station d'élevage dont il fait bénéficier quelques collègues.

Le jury lui accorde les notes suivantes : 9 - 10 - 9 - 10 - 10 - 10 - 10 - 10 - 10 - 10 - 8 - 10 - 7 - 8 - 10 = 141 points. Médaille d'or.



7^e circonscription

Section Ajoie et Clos-du-Doubs

Ulrich Oehrli

chef de train

Beurnevésin

Apiculteur dès 1988

24 colonies

système Bürki

Altitude 430 m



Beurnevésin, joli petit village en bordure de frontière où l'on rencontre l'inspecteur principal des ruchers M. Oehrli. Construit par ses soins en 1991, profitant d'un remaniement parcellaire, l'apiculteur a aménagé un accès royal à son pavillon. Il en vaut la peine.

A première vue, nous n'avons pas l'impression d'entrer dans un rucher. Pas de ruches en vue mais une table, un banc d'angle, une armoire. Endroit idéal pour les stamms, pourrait-on dire ! Mais surtout très pratique pour extraire. Dans la seconde pièce se trouvent 24 ruches systèmes Bürki.

Bien rangés et propres, le matériel de conditionnement et le matériel d'élevage sont en ordre. Il en est de même pour ses cadres de réserve corps et hausses.

A l'intérieur de ses ruches, le renouvellement des cadres, les provisions, la population ainsi que le comportement des abeilles donnent pleinement satisfaction au jury. Un petit regret toutefois, car les annotations sur les récoltes ne sont pas mises en évidence.

L'élevage est également bien réussi. L'apiculteur n'hésite pas à changer ses reines en se fournissant soit de couvain, soit de reines auprès de moniteurs-éleveurs.

Le jury lui accorde les notes suivantes: 10 - 10 - 9 - 10 - 9 - 10 - 10 - 6 - 10 - 10 - 10 - 10 - 7 - 8 - 9 = 138 points. Médaille d'or.

7^e circonscription

Section Jura-Nord (Delémont)

Ervin Noirat

forestier

Bassecourt

Apiculteur dès 1991

23 colonies

systèmes Bürki et Dadant

Altitude 450 m



Dissimulé dans les arbres à l'abri des regards se trouve le petit rucher d'Ervin. Le pavillon abrite les ruches du système Bürki. A l'extérieur se trouvent les 13 ruches Dadant. Toutes ne sont pas occupées, mais il totalise néanmoins 23 colonies habitées orientées sud et est.

Le renouvellement des rayons est bon et les réserves de corps de hausses ne manquent pas. La visite de ses ruches à 10 heures du matin ne pose pas de problème. L'inspecteur des ruchers opère avec douceur et ainsi l'on ne trouve pas la moindre agressivité.

En revanche, la population, la réserve de nourriture ne sont pas des meilleures. Les annotations concernant les colonies sont bonnes. Les valeurs des reines ainsi que le marquage sont suivis. Propre et bien rangé, rucher compact, aucune place perdue et rien ne manque. En bricoleur avisé, il arrive encore à poser un lavabo amovible malgré le peu d'espace. A signaler qu'il fait pratiquement tout lui-même : rucher, matériel d'élevage en bois ou en fer. Il a aussi installé avec goût une station d'élevage pas très loin de chez lui qu'il met à disposition de ses amis apiculteurs du coin.

Le jury lui accorde les notes suivantes : 9 - 10 - 10 - 8 - 7 - 10 - 9 - 8 - 10 - 10 - 9 - 10 - 10 - 10 - 8 - 8 = 136 points. Médaille d'or.



7^e circonscription

Section Ajoie et Clos-du-Doubs

Georges Gerber

Menuisier indépendant

Fontenais

Apiculteur dès 1982

27 colonies

système Bürki

Altitude 800 m



Voilà un rucher qui en impose, comme le montre la photo. Perché à quelque 800 mètres d'altitude côté sud, cet immense rucher en surplomb nous fait découvrir un magnifique panorama jusqu'au Chasseral.

24 ruches système Bürki à l'intérieur de son pavillon et 3 ruches Dadant à l'extérieur. L'aménagement extérieur n'est pas terminé, un biotope prend forme et nul doute qu'avec du temps tout sera parfait.

A l'intérieur, l'apiculteur a non seulement un laboratoire pour l'extraction de son miel, mais en plus un petit local très bien aménagé qu'il utilise pour l'insémination artificielle ! C'est à Metz en France qu'il a suivi une formation pour ce genre d'opération particulièrement difficile.

Ainsi donc ce jeune apiculteur moniteur-éleveur en formation n'a pas fini de faire parler de lui. Il est déjà équipé de sa propre station d'élevage. Malheureusement le jury n'a pas eu le temps de la visiter. A noter que M. Gerber, menuisier de formation et indépendant, fabrique son matériel lui-même.

Le comportement de ses abeilles est bon, mais la valeur des reines peut encore être améliorée ; de même, certaines annotations sur la récolte pourraient être meilleures.

Le jury souhaite plein succès à ce jeune apiculteur secrétaire-caissier du groupe d'élevage qui manifeste un intérêt qui ne laisse sans doute pas indifférents les membres de sa section d'Ajoie – Clos-du-Doubs.

Le jury lui accorde les notes suivantes : 9 - 8 - 7 - 9 - 9 - 8 - 9 - 8 - 9 - 10 - 10 - 10 - 8 - 8 - 8 = 130 points. Médaille d'argent.

7^e circonscription

Section Ajoie et Clos-du-Doubs

Fritz Flückiger

retraité

Cornol

Apiculteur dès 1970

22 colonies

système Bürki

Altitude 500 m



C'est dans sa maison à Cornol, dans le premier village ajoulot, que nous rencontrons à 8 h du matin déjà Fritz Flückiger. En quelques minutes nous découvrons tout le savoir-faire de cet apiculteur. Son habileté dans le travail du bois est remarquable. Il ne fabrique pas seulement du matériel apicole ; portes, volets, rien n'arrête cet autodidacte qui jouit d'une retraite active.

Ce n'est pas moins de 14 kilomètres que nous parcourons pour trouver un grand rucher dans cette importante localité d'Ajoie qu'est Chevenez, haut lieu de la Saint-Martin.

22 colonies système Bürki logent dans ce grand pavillon bien orienté côté sud, dont l'accès n'est à vrai dire pas des plus commodes !

Il est le premier candidat de la journée et l'inspection du matériel révèle que tout est dans un excellent état. La réserve des rayons dans les armoires de sa fabrication ne manque pas et est de bonne qualité.

Idem dans ses colonies, les rayons sont renouvelés et le comportement de ses abeilles est à la hauteur de ce philosophe des abeilles. Les cadres de corps nous montrent un couvain bien compact avec des réserves de nourriture ainsi qu'une récolte.

Il est également intéressant de constater la précision des récoltes par colonie. Au niveau de l'élevage des reines, l'apiculteur n'est pas encore un spécialiste en la matière. Les résultats de ce qui a été tenté sont quelque peu timides, mais les conditions météo étaient désastreuses. La volonté est néanmoins manifeste.

Les connaissances théoriques ainsi que la comptabilité ont également fait perdre quelques plumes à son bilan.

Le jury lui accorde les notes suivantes : 8 - 8 - 10 - 9 - 10 - 7 - 7 - 9 - 8 - 10 - 10 - 10 - 7 - 7 - 9 = 129 points. Médaille d'argent.



Vétérans SAR 1998

Avec l'automne revient le temps des diverses formalités administratives.

Le soussigné se recommande pour le respect des délais. 40 et 25 ans de sociétariat sont à relever et à souligner. La Société romande d'apiculture tient à honorer ses fidèles membres.

Les responsables des sections sont invités à me remettre pour le 20 octobre 1997 la liste des vétérans 1998.

25 ans = entrés en 1973.

40 ans = entrés en 1958.

Indications nécessaires suivantes: numéro matricule, nom, prénom, domicile, année d'entrée à la SAR.

Etablir une liste séparée pour chaque groupe de vétérans (machine à écrire si possible).

Ne pas oublier l'adresse où je devrai expédier les distinctions.

Les inscriptions tardives ne pourront être prises en considération cette année.

D'avance je vous remercie de votre ponctualité.

Le préposé: Fernand Bovy

Route des Arenys, 1261 Le Vaud, tél. (022) 366 11 37

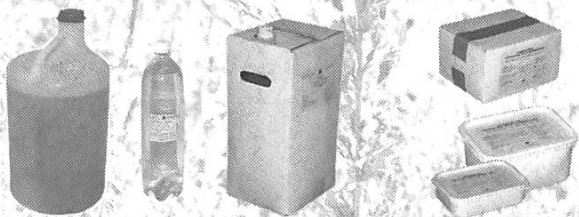
HOSTETTLER'S®

Alimentation pour abeilles

éprouvée et riche

recommandée par les apiculteurs

contenant sucre, fructose et sucre de raisin



SIROP alimentaire

Idéale pour l'alimentation automnale

Prix de base

Bidon de prêt 27 kg

BaginBox 20 kg

Bouteille PET 2 kg

Commande directe:

Tél. 01 432 16 22

Fax 01 431 72 61

Livraison 2 jours après la commande



Hostettler-Spezialzucker AG
Hohlstrasse 501, CH-8048 Zürich

PÂTE alimentaire

Idéale pour l'alimentation de stimulation au printemps et l'alimentation intermédiaire

Boîte

8x 1,5 kg

4x 3 kg

2x 6 kg



NOUS ACHETONS du

miel suisse

contrôlé, en gros, paiement comptant.

API MIEL, Dotti, 7743 Brusio (GR)

Tél. (081) 846 53 18

Fax (081) 846 53 10



Fondation suisse en faveur de l'enfant infirme moteur cérébral

Erlachstrasse 14, Case postale 8262,
3001 Berne

Tél. (031) 308 15 15, fax (031) 301 36 85



Analyse pollinique du miel

Pourquoi déterminer les pollens du miel? Comment procéder? Quel est le prix? Katharina Bieri fait des analyses de miel à titre privé et en collaboration avec la section apicole à Liebefeld.

Procédé

Pour une analyse, il faut un échantillon de miel de 200 g. Il est très important de bien mélanger le miel avant le prélèvement pour que l'échantillon soit représentatif.

L'échantillon doit être accompagné d'une lettre contenant les données suivantes:

- la provenance du miel (lieu et altitude)
- la date de la production du miel
- les questions éventuelles auxquelles l'analyse pollinique devrait répondre.

Eventuelles questions à poser

- De quelle flore provient l'échantillon ci-joint?
- Le spectre pollinique correspond-il à un miel dénommé «miel de forêt», par exemple?
- L'indication de la sorte «miel de tilleul» ou «miel de rhododendron», par exemple, est-elle correcte?
- Est-ce un miel monofloral?

L'analyse pollinique du miel ne peut pas répondre fidèlement à toutes les questions. Conjointement avec d'autres analyses du miel (l'analyse sensorielle, la mesure de la conductibilité), elle donne cependant des informations précieuses. L'analyse pollinique détermine les espèces de pollen qu'un échantillon de miel contient. Elle est d'une certaine manière le «dactylogramme» de la région dans laquelle les abeilles ont récolté le nectar ou le miellat.

Frais

Une analyse exacte et complète des pollens d'un miel coûte Fr. 85.-, y compris le rapport d'analyse contenant les différentes espèces de plantes, les genres ou les familles ainsi que la part de pollens identifiés en pour-cent. Je distingue entre pollen dominant, pollens d'accompagnement et pollens isolés. Une analyse approximative suffit à des fins pratiques et à l'auto-contrôle des apiculteurs. Pour cette raison et à la demande de certains apiculteurs, j'effectue aussi des analyses à Fr. 65.-, avec différenciation du pollen dominant, des pollens d'accompagnement et des pollens isolés, sans indiquer leur répartition en chiffre. Dans cette analyse, le comptage des pollens est moins détaillé et le résultat moins précis; néanmoins elle reflète fidèlement le «dactylogramme» de la région concernée.

La mesure du contenu de l'eau coûte Fr. 10.-, la mesure de la conductibilité Fr. 20.-, les deux ensemble Fr. 28.-. L'analyse sensorielle d'un miel coûte Fr. 15.-.

Une analyse complète pour la détermination de la sorte d'un miel coûte Fr. 128.-.

Exemple d'une analyse à Fr. 128.-

Rapport – MIEL DE SAPIN

Analyse pollinique

Pollen dominant aucun
(>45%)



Pollens d'accompagnement

(15-45%)

Trifolium repens (38%)

trèfle blanc

Pollens isolés

(<15%)

Apiaceae

ombellifères

Brassicaceae

crucifères

Lotus

lotier

Myosotis

myosotis

Rosaceae

rosacées

Rubus (7%)

ronce

Prunus

arbres fruitiers

Salix

saule

Taraxacum

dent-de-lion

Trifolium pratense (10%)

trèfle violet

sans nectar

Filipendula

spirée ulmaire

Plantago

plantain

Poaceae

graminées

Urtica

ortie

Indét. 2%

Indicateurs de miellat (algues et spores de champignons): beaucoup.

Pollens additionnels: Asteraceae-H., Labiatae-M., Ranunculaceae, Tilia, Pinus, Fraxinus, Quercus, Sambucus.

Analyse sensorielle

Couleur: brun foncé.

Odeur: faible.

Saveur: malté, très intense, persistant.

Il s'agit d'un miel de sapin.

Teneur en eau

16,4 %

Conductance

1,2 mS/cm

Appréciation

Du point de vue microscopique et organoleptique, il s'agit d'un miel de sapin.

Un miel de sapin doit avoir une conductance de 0,95 mS/cm ou plus.

Ce miel contient peu de pollen et beaucoup d'indicateurs de miellat (algues et spores de champignons).

Nouvelle adresse à partir du 15 novembre 1997:**Biologisches Institut für Pollenanalyse****Katharina Bieri****Talstrasse 23****3122 Kehrsatz****Tél./fax (031) 961 83 19****BIOLOGISCHES INSTITUT FÜR POLLENANALYSE****Katharina Bieri Weissenbühlweg 10 CH-3007 Berne Tél./fax (031) 372 17 48**